



Les normes en vigueur sur le mercure dans le thon équivalent à des permis de contaminer.

Le principe de précaution est bafoué quand les industriels se retranchent derrière la réglementation européenne que ces mêmes lobbies ont influencée.

L'enquête de l'ONG Bloom dénonce : « se satisfaire de respecter la réglementation européenne revient à sacrifier la santé publique ».

Ce que Bloom a réussi à faire, encouragée par des dons citoyens, est assez remarquable. Son action obtient des effets réels en termes de protection de l'océan, la lutte contre la surpêche et cette fois la santé publique.

nous reproduisons des extraits de l'article de Bloom.

Contamination au mercure : la déflagration des révélations de BLOOM

Le raz-de-marée qu'a suscité notre enquête sur la contamination généralisée du thon en boîte vous revient : vous avez financé 70% de ce travail. C'est ça, la puissance d'une recherche indépendante financée par les citoyens. Renouvelez votre soutien et transmettez ce mail à vos proches pour

augmenter notre capacité d'action.

Je soutiens les campagnes d'impact de BLOOM

<go.bloomassociation.org/lnk/AWgAAFeIfkAAcws-m-wAAD_APPUAAJidrjsAnMr_AAHEIQBnKm_6FbMwgiyxRQCsrvt9arZBJQABsNo/1/EBWv5ptZ6N7VBwE_vgL4TQ/aHR0cHM6Ly9kb25hdGUuYmxvb21hc3NvY2lhdGlvbi5vcmcvYmxvb21kZWZhdWx0...>

Un raz-de-marée médiatique

Mardi 29 octobre 2024, après 18 mois d'enquête, BLOOM révélait un scandale de santé publique : la contamination de 100% des boîtes de thon au mercure, un neurotoxique dangereux. L'accueil médiatique et public a été vertigineux : dès six heures du matin, le sujet faisait « la une » de la presse écrite et des radios.

Le journal « Le Monde » consacrait une pleine page à nos investigations scientifiques. L'information a été relayée dans toute l'Europe. Au total, plus de 700 articles sont parus dans les médias français et européens en une seule journée. En quelques heures, notre enquête avait enflammé les réseaux. Nos autres vidéos d'enquête et d'interpellation de la grande distribution, totalisent elles aussi des millions de vues.

Les influenceurs, les humoristes, les politiques se sont saisis du sujet, devenu incontournable. Le soir même, l'autrice de notre étude, Julie Guterman était sur le plateau de « C à vous ».

Réactions politiques à l'Assemblée nationale et au gouvernement

Les réactions politiques ne se sont pas fait attendre : un député a interpellé la ministre de la Santé, Mme Geneviève

Darrieussecq . Celle-ci, a reconnu publiquement la dangerosité du mercure et la nécessité de se plonger dans une éventuelle refonte des normes. De nombreux autres parlementaires se sont saisis du sujet.

La Secrétaire d'État chargée de la consommation, Mme Laurence Garnier, nous a invités à lui écrire : « *Nous attendons que les deux ONG nous communiquent de manière précise et détaillée les éléments de leur enquête, et nous porterons le sujet plus loin, et au niveau européen s'il y a lieu* ».

L'État français doit s'engager à appliquer au thon, le poisson le plus consommé d'Europe, la norme en mercure la plus stricte qui existe sur les produits de la mer. Il doit résister à la toute-puissance du lobby thonier pour protéger la santé des consommateurs, et pour

rétablir la confiance des citoyens et des citoyennes qui ne se satisfont plus de mots mais d'actes concrets et immédiats.

Une enquête qui contrarie l'industrie thonière

Plusieurs entreprises ont publié d'urgence des communiqués. Chaque entreprise y est allée de ses chiffres et arguments.

« Petit Navire », par exemple, a déclaré que « la sécurité et le bien-être de nos consommateurs sont une priorité absolue ». Mais Petit Navire, qui détient un quart des parts du marché français, a pourtant précisé que la marque ne réalisait qu'une centaine de tests de mercure par an.

Les industriels s'abritent derrière un argument commun : le respect de la réglementation européenne. Or notre enquête démontre clairement que se contenter de respecter la réglementation européenne revient à sacrifier la santé publique. Les normes en vigueur sur le mercure dans les thons sont de véritables permis de contaminer, il n'y a aucune fierté à rester sous une norme démesurée établie sous l'influence des lobbies pour protéger les ventes de thon.

La grande distribution face à ses responsabilités

BLOOM s'est associée à l'ONG Foodwatch pour mener la campagne contre la contamination généralisée au mercure, dont les seuls bénéficiaires sont les industriels du thon. Nous avons contacté plus de quarante enseignes dans six pays pour réclamer un engagement clair de leur part : les chaînes de supermarchés doivent prendre des mesures d'urgence et retirer de leurs rayons le thon contaminé (frais et transformé) excédant la norme en mercure la plus stricte qui existe (0,3 mg/kg).

Interpellé par un journaliste de France 2 le jour de la parution de notre enquête, Michel-Edouard Leclerc s'est d'ailleurs engagé à mener des analyses sur ses propres boîtes et « à les supprimer s'il faut les supprimer ». Un engagement qui ne sera qu'un écran de fumée s'il n'est pas suivi d'actes concrets : c'est la raison pour laquelle nous maintenons la pression avec notre pétition :

<[Les recommandations nutritionnelles françaises sont modifiées suite à nos](https://go.bloomassociation.org/lnk/AWgAAFeKlFkAAcws-m-wAAD_APPUAAJidrjsAnMr_AAHEIQBnKm_6FbMwgiyxRQCsrVt9arZBJQABsNo/3/CS_BAShINrbPLNqoGACINg/aHR0cHM6Ly9wZXRpZGlvbnuMuYmxvb21hc3NvY2lhdGlubi5vcmcvZnlnbWVvY3Vy...></p></div><div data-bbox=)

révélations.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), un organisme d'État dont la mission consiste à « *assurer la sécurité sanitaire des aliments pour les humains et les animaux en France » a changé ses recommandations concernant le thon juste après la sortie de notre enquête et de l'article du Monde ! L'agence publique, qui ne mettait absolument pas en garde de façon appropriée sur les dangers de l'ingestion de thon, l'un des poissons les plus contaminés du marché, épingle désormais clairement le thon comme aliment risqué, notamment pour les publics vulnérables tels que les femmes enceintes et les jeunes enfants.

Jusqu'ici, les recommandations de l'Anses ont permis aux industriels et aux supermarchés de justifier les ventes de thon contaminé.

Mais l'industrie thonière ne va pas se laisser faire, le combat est loin d'être gagné

Comme à chaque fois que nous révélons la réalité des pêches thonières, impliquées dans des pratiques illégales et destructrices, des fraudes et des violations des droits humains à grande échelle, l'industrie thonière sait qu'elle peut compter sur des marchands de doute comme le magazine « Le Point », devenu une véritable officine de défense des pires industriels d'Europe et coutumière des calomnies et théories conspirationnistes diverses. En septembre 2023, BLOOM a déjà dû attaquer « Le Point » en diffamation sur le sujet des pêches thonières et recommencera aussi souvent que nécessaire pour, comme l'affirmait le député Richard Ramos, «que ça ne soit pas encore les lobbyistes et l'argent qui gagnent sur la santé des Français» !

soutenez BLOOM

<go.bloomassociation.org/lnk/AWgAAFeIfkAAcws-m-wAAD_APPUAAJidrjsAnMr_AAHEIQBnKm_6FbMwgiyxRQCsrvt9arZBJQABsNo/4/YF-VXSKCOuE2TC3tAN5fjQ/aHR0cHM6Ly9kb25hdGUuYmxvb21hc3NvY2lhdGlvbi5vcmcvYmxvb21kZWZhdWx0...>